



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements sous contrat

Question écrite n° 128663

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la nouvelle saignée qui va affecter l'enseignement privé sous contrat du Finistère à la prochaine rentrée scolaire, avec la suppression de 45 contrats dans le premier degré, auxquels il faut ajouter les pertes d'emploi des personnels de droit privé salariés des organismes de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) dont les postes sont liés au nombre de classes. Déjà critique en raison des lourds sacrifices consentis depuis plusieurs années, la situation de la filière à l'échelle départementale devient proprement intenable, à tel point que l'ensemble des observateurs s'accordent à considérer que nous sommes proches aujourd'hui du point de rupture. Aussi lui demande-t-il de renoncer à cette politique de retrait, qui a atteint ses limites, et à envisager des solutions alternatives qui n'entament ni la qualité, ni la pérennité du réseau.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128663

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1477

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)